

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, à mon sens, c'est la croissance économique et la création d'un plus grand nombre d'emplois qui doivent être prioritaires. Ce le sera pour l'année qui vient, tant pour moi en tant que ministre des Finances que pour le gouvernement. Je suis très heureux de pouvoir en assurer le député.

LES CONSÉQUENCES DU CHÔMAGE POUR LES CANADIENS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, pour répondre à ce que le ministre vient de dire, nous avons vu les résultats de la politique économique du gouvernement. Nous savons que deux millions de Canadiens sont sans emploi, et qu'on ne cesse de leur répéter qu'il est utopique d'espérer en trouver un. Il y a toute une génération de jeunes Canadiens auxquels on dit qu'ils ne trouveront peut-être jamais d'emploi intéressant. Il y a des gens qui sont obligés de prendre leur retraite dix ans plus tôt que prévu. On entend également dire qu'il vaut mieux mourir que d'arrêter de travailler à 55 ans. Il y a eu trois jours de troubles et de manifestations dans la région de Gaspé. Est-ce là la politique que nous allons adopter, à l'heure actuelle et à l'avenir, c'est-à-dire de lutter contre les problèmes économiques du pays au détriment des travailleurs canadiens, comme le fait le ministre depuis trois ans?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je rappelle à mon honorable ami que la situation du Canada n'est pas unique. En effet, depuis quelque temps, il y a 30 millions de chômeurs dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Ce problème sévit à l'échelle mondiale. Toutefois, la situation s'améliore depuis quelque temps. Je suis heureux de constater que, depuis novembre dernier, les progrès ont été plus rapides chez nous que dans la plupart des autres pays industrialisés.

Ainsi, par exemple, nous avons créé 328,000 nouveaux emplois entre novembre de l'an dernier et juillet de cette année. Nous avons également réussi à faire baisser plus que tout autre pays le taux d'inflation. Nous avons également créé des emplois aussi rapidement que tous les autres pays industrialisés, et nous comptons continuer à favoriser une croissance économique aussi rapide que possible, ce qui aura pour effet de réduire le chômage. Notre taux de chômage est élevé, et c'est pour nous une source d'inquiétude, mais il est trompeur de faire croire aux gens que le Canada peut s'isoler de la scène internationale et que du jour au lendemain, n'importe qui pourra diminuer de moitié le nombre de chômeurs. Nous devons, grâce à des efforts concertés et soutenus, tout faire pour remédier à ce problème.

M. Riis: Madame le Président, je n'ai pas à m'excuser de tenir compte uniquement de la situation au Canada. Je sais qu'il y a deux millions de chômeurs, et tous les indices semblent prouver que la situation ne s'améliorera pas d'ici quelques années. C'est bien facile au ministre des Finances d'écouter les grosses huiles très bien rémunérées du Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national prévenir les Canadiens que le reste du pays n'a rien d'autre à faire que d'attendre.

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE VISE LE PLEIN EMPLOI

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, d'autres pays se sont fixé des objectifs pour faire baisser leur taux de chômage. Ils visent le plein emploi. Il y a notamment le Japon, l'Allemagne de l'Ouest et la Suisse. Pourquoi le

Canada ne fait-il pas la même chose et ne fixe-t-il pas des objectifs pour que nous puissions mettre au point des stratégies visant à réduire le taux de chômage au lieu de nous contenter d'accepter le *statu quo* et de dire à deux millions de Canadiens: «C'est le prix que vous devez payer»?

Mme le Président: A l'ordre.

M. Nielsen: Dites oui ou non, Marc.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je prends la question du député tout à fait au sérieux. Nous avons déjà exprimé notre préoccupation à propos du chômage. Nous ne nous sommes pas contentés non plus d'exprimer notre préoccupation, mais nous avons pris des mesures concrètes et nous nous sommes attaqués énergiquement au problème du chômage. Le dernier budget prévoyait des dépenses de 4.8 milliards de dollars pour stimuler le secteur privé. En outre, nous dépensons, cette année seulement, plus de un milliard et demi de dollars pour la création directe d'emplois. Notre objectif consiste à faire baisser le taux de chômage au Canada le plus rapidement et le plus bas possible. Il consiste à créer le plus possible d'emplois. Dans cette optique, nous approuvons de tout cœur le principe du plein emploi, mais nous savons qu'on ne peut pas atteindre cet objectif du jour au lendemain. Il est facile de prononcer un discours à ce sujet, mais nous devons prendre des mesures concrètes. Le gouvernement ne s'est pas contenté de belles paroles et de discours; il a agi.

* * *

● (1430)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DES MINISTRES DE LA SANTÉ DU COMMONWEALTH

Mme le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence distinguée à la tribune des ministres de la santé des pays du Commonwealth, qui assistent à une conférence à Ottawa.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE CE QUE REPRÉSENTERA L'OCTROI ACCORDÉ À LA SOCIÉTÉ BOMBARDIER RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Jean Lapierre (Shefford): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Hier, son collègue, le ministre de la Défense nationale, publiait un communiqué laconique annonçant l'octroi d'un contrat de l'ordre de 68 millions de dollars à la compagnie québécoise Bombardier. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce que représentera ce contrat relativement à la création d'emplois, et quel sera l'impact économique de cette décision au niveau du Québec? En même temps, j'aimerais savoir du ministre quelle relation existe entre ce contrat et le dossier Volkswagen qui a fait couler beaucoup plus d'encre que le contrat de 68 millions de dollars.